

N° 188
5 septembre 2007
Mensuel

Dans ce numéro



PRATIQUE

Rendez-vous avec la Caisse de pensions de l'État de Vaud: le divorce.

2



DOSSIER

Réintégration professionnelle des personnes atteintes dans leur santé: le projet Ré-AGIR propose une approche novatrice.

4



TRAVAILLER

Journée d'accueil des nouveaux apprentis: ils étaient 84 à l'Aula du Palais de Rumine.

6



ACTUEL

Les journées européennes du patrimoine seront placées sous le thème du bois ces 8 et 9 septembre.

8



AILLEURS

Balades et randonnées dans l'Ouest lausannois et dans le Jorat.

12



ACTUEL

Roland Ecoffey, nouveau chef de l'Office des affaires extérieures.

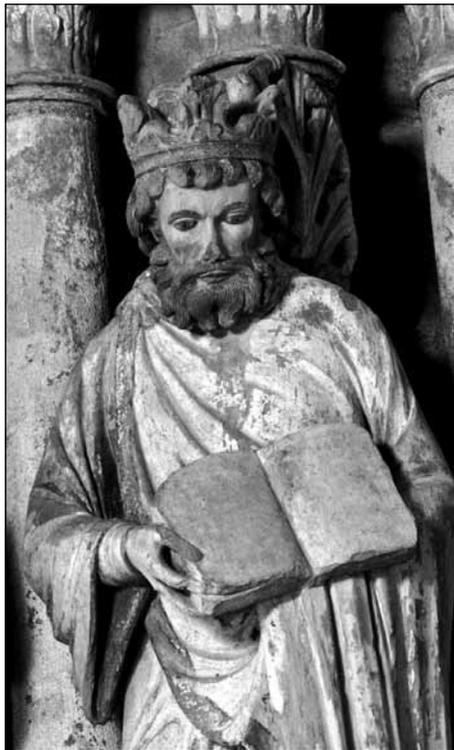
13



MEMENTO

10 ans de la Fondation Verdan: deux expositions au Musée de la main

16



David, l'une des sculptures polychromes du portail peint.

Le portail peint de la cathédrale redevient public

Après 40 ans d'études et de travaux, le portail peint de la cathédrale de Lausanne est restauré. Une oeuvre de très longue haleine mettant en jeu les compétences les plus pointues de plusieurs disciplines. Ouverture au public et fête populaire le 4 octobre.

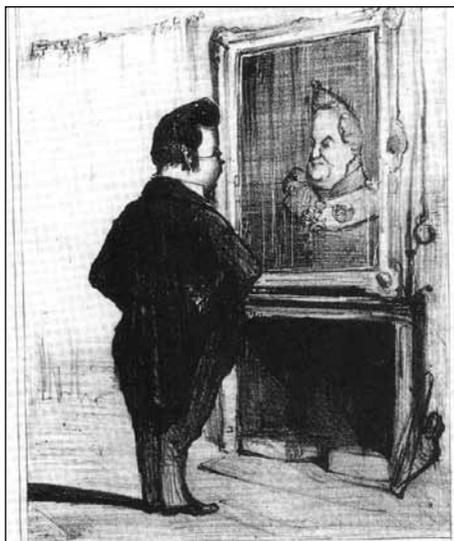
page 7

Nouvelle politique salariale: les étapes

Les négociations entre le Conseil d'État et les associations du personnel sur la nouvelle politique salariale ont commencé le 6 juillet dernier. Elles devraient aboutir à

l'adoption du nouveau système de classification des fonctions et de rémunérations, dont la mise en œuvre comportera trois étapes.

page 3



La ressemblance avec une personne est frappante, non seulement au physique, mais encore quant à l'intellectuel et au moral. Tout est harmonique dans cette œuvre inimitable, tout y est caractéristique et révèle l'âme, l'esprit et le génie de l'artiste incompris, dont elle fera la gloire... (Lettre de M. Pruy à M. Frossard.)

Solutions de l'énigme: palmarès

Les lauréats du concours de *La Gazette* ont reçu un prix des mains d'Anne-Catherine Lyon pour avoir trouvé un maximum de réponses correctes en dépit d'un os dur à ronger.

pages 10 à 11

«L'artiste incompris», de Bocion.

Concours de l'été

Votre prévoyance, vos questions

En cas de divorce

Chaque mois, la Caisse de pensions de l'État de Vaud répond à vos questions d'assurés.

– «Est-il vrai que si nous divorçons, la moitié de ma prestation de sortie ira à mon ex-conjoint?»

En cas de divorce effectivement, la moitié de la prestation de sortie acquise par un-e assuré-e peut être transférée à l'institution de prévoyance de l'ex-conjoint-e. Cela dit, ce transfert n'est pas systématique, et il est même rare dans la pratique que la moitié de la prestation soit effectivement transférée.

Cela dépend principalement de deux facteurs: d'une part, de l'existence, ou non, d'une activité professionnelle du conjoint; d'autre part, de la durée du mariage relativement à la durée de cotisation. Ainsi, pour qu'un assuré en situation de divorce se trouve dans l'obligation de céder la moitié de sa prestation de sortie, il faudrait que son conjoint n'ait jamais travaillé, et que son mariage ait duré aussi longtemps que son affiliation à la caisse.

Montant rachetable

Sur demande, la caisse informe les parties du montant de la prestation de sortie acquise par un conjoint pendant la durée du mariage.

Ce montant est calculé en soustrayant la prestation de sortie à la date du mariage à la prestation de sortie à la date du divorce. Le montant ainsi défini est ensuite augmenté des intérêts jusqu'à la date du divorce.

Tout transfert de fonds dans le cadre d'un divorce entraîne bien évidemment une réduction des prestations. Celle-ci est calculée de la même manière que lors d'un versement anticipé pour le logement. L'assuré, dont une partie de la prestation de sortie a été transférée, peut racheter tout ou partie de ce montant.

Dans tous les cas, la Caisse doit attendre un ordre du juge du tribunal (jugement définitif et exécutoire) pour pouvoir procéder au transfert à l'institution de prévoyance du conjoint.

Retrouvez toutes les questions et réponses de cette rubrique déjà publiées dans La Gazette sur intranet: www.vd.ch, [Intranet](#), [Personnel](#), [Prestations sociales et assurances](#), [Caisse de pensions](#), [Articles de La Gazette](#).

Suivez l'actualité de votre caisse sur le site www.cpev.ch.

Faites part de vos questions et réactions à l'adresse info@cpev.ch

Nouvelle politique

Après 14 mois de travaux paritaires et techniques, les négociations dites politiques ont débuté le 6 juillet dernier sur le nouveau système de classification et de rémunération (DECFO/SYSREM) de l'État. Ces négociations reprennent mardi 4 septembre et se poursuivront durant l'automne. Elles réunissent d'une part la délégation du Conseil d'État aux ressources humaines, présidée par Pascal Broulis et composées de Anne-Catherine Lyon, Jean-Claude Mermoud ainsi que de Pierre-Yves Maillard pour le volet santé, et d'autre part les trois syndicats et associations faïtières du personnel FSF, SUD et SSP.

Beaucoup d'éléments techniques restent encore à définir dans le cadre des négociations, comme le système de progression salariale ou les modalités pratiques de transition. *La Gazette* s'emploiera au fil de ses éditions à rendre compte de l'avancée des travaux. En outre, le site internet du Service du personnel (www.vd.ch/personnel) publiera tous les documents utiles au fur et à mesure de leur disponibilité.

Cette information se poursuivra tout au long de la mise en œuvre du nouveau système l'an prochain. Cette mise en œuvre se déroulera simultanément dans tous les secteurs de l'État selon trois étapes distinctes:

- **1^{er} janvier 2008 – Retour aux mécanismes salariaux**

Rétablissement des annuités complètes et de la pleine indexation des salaires, conformément aux engagements pris par le Conseil d'État dans le cadre de la Convention salariale 2005-2008.

- **Courant 2008 – Bascule**

Passage de l'ensemble des postes actuels dans les nouvelles fonctions, avec augmentation des salaires correspondant aux fonctions revalorisées. Rappelons que le salaire nominal au moment de la bascule est acquis et qu'aucun salaire actuel situé au dessus de la future fonction ne sera réduit avec le nouveau système. Celui-ci prévoit 18 classes salariales, qui correspondent aux 18 niveaux de fonction et supprime les barèmes «hors classe».

- **1^{er} janvier 2009 – Progression**

Application du nouveau système des augmentations annuelles. Les modalités de la progression salariale restent à fixer, dans une amplitude de 45% du salaire minimum de la classe. Les négociations détermineront notamment le nombre d'années pour atteindre le maximum.


MON PC

Imprimer les communiqués à partir du site internet

Jusqu'à hier, il n'était pas facile d'imprimer proprement les communiqués de presse publiés sur site internet de l'État de Vaud. Désormais, c'est tout simple. Il suffit d'utiliser le lien «Imprimer» placé au-dessus de chaque communiqué.



Éditeur: État de Vaud.
 Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.
 Rédaction: Joël Christin, Annika Gil.
 Ligne graphique: Fabio Favini.
 Impression: Presses centrales Lausanne.
 Correspondance à adresser à *La Gazette*,
 place du Château 6, 1014 Lausanne.
 Téléphone: 021 316 05 15
 Fax: 021 316 40 52
 E-mail: info.gazette@vd.ch

Entre www.vaud.ch et www.vd.ch il faut choisir

Depuis le début de l'été, le site internet de l'État n'a plus qu'une adresse valable: www.vd.ch. L'adresse www.vaud.ch conduit au site de la promotion économique, qui dépend du Service de l'économie, du logement et du tourisme (SELT). Mais les habitudes ont la vie dure. Le SELT reçoit encore des messages d'internautes qui cherchent désespérément sur ce site promotionnel et international des informations relevant de l'administration cantonale.

Si vous vous égarez sur www.vaud.ch, cherchez tout en haut de l'écran, à gauche, un onglet «Administration» qui vous ramène vers le site de l'État.



Le salaire: négociations et mise en œuvre

Trois étapes marqueront le passage au nouveau système de classification et de rémunération à l'État à l'issue des négociations en cours.

Transition des fonctions et impact sur les salaires

Dans son édition de juillet, *La Gazette* précisait la notion d'emploi-type et donnait accès au «Répertoire des emplois et métiers» dans Lotus Notes. Elle présentait en outre le projet de «Grille des fonctions», disponible sur le site du SPEV. Cette grille rassemble par domaines d'activités les nouvelles fonctions et/ou les chaînes de fon-

ctions et leurs futurs niveaux respectifs.

Afin de se familiariser quelque peu avec ces notions techniques et d'estimer les effets du passage des fonctions actuelles aux fonctions futures, le SPEV a développé quelques exemples concrets de transition dans diverses branches représentatives des activités de l'État.

Ces exemples ne sont pas définitifs et pourraient évoluer en fonction de l'avancement des travaux techniques et de l'issue des négociations.

Fonction actuelle		Emploi-type*	Fonction future		
Libellé	Classes		Chaîne**	Niveau**	Impact
Exemples de transition (projets) relatifs à la branche Soins, réhabilitation et diagnostic					
Employé d'hôpital	5-7	Aide aux soins	Aide aux soins	3	↑↑
Aide soignant	8-10	Aide aux soins	Aide aux soins	4	↑↑
Premier aide soignant	9-11				↑↑
Infirmier	17-19	Infirmier	Soins	8	↑↑
Premier infirmier	19-21				↓↓
ICB	24-26	Cadre soignant	Conduite de secteur	12	↑↑
ICB avec spécial.	25-27				↑↑
Exemples de transition (projets) relatifs à la branche Enseignement					
Maître cl. enfantine	14-18	Maître généraliste 1		9	↑↑
Instituteur	15-20				↑↑
Maître sec. brev. Bfc2	21-24	Maître généraliste 2		10	↑↑
Maître secondaire 1	24-28	Maître spécialiste 1		11	↑↓
Maître de gymnase	28-31	Maître d'enseignement postobligatoire 2		12	↑↓
Exemples de transition (projets) relatifs à la branche Entretien, construction et exploitation					
Cantonnier rte cant.	8-10	Artisan Employé d'entretien	Travaux extérieurs	5	↑↑
Ter cantonnier rte cant.	9-11				↑↑
Chef de centre rtes cant.	23-25	Voyer / chef de centre	Secteur	12	↑↑
Chef de centre entr. RN	24-26				↑↑
Voyer	25-27				↑↑
Exemples de transition (projets) relatifs à la branche Pénitentiaire					
Surveillant B	10-12	Agent de détention	Encadrement de détenus	6	↑↑
Surveillant A	12-14				↑↑
Premier surveillant A	14-15				↑↑
Surv. s./chef maison	17-19	Responsable d'établ. de détention	Secteur	10	↑↑
Chef ateliers EPO	21-23	Responsable ateliers milieu de détention			↑↑
Exemple de transition (projet) relatif à la branche Sécurité publique					
Aide de police	7-11	Assistant de police	Support	5	↑↑

En fait, l'une des grandes complexités de la procédure de bascule est de déterminer la collocation de chaque fonction actuelle dans la nouvelle grille des fonctions. Il existe aujourd'hui environ 650 fonctions effectivement occupées, contre quelque 360 dans le nouveau système, pour quelque 26500 postes représentant 19500 ETP. À l'aide de l'emploi-type notamment, il s'agit ainsi d'identifier :

- **Les transitions directes** – à une ou plusieurs fonctions d'aujourd'hui correspond une fonction de demain. C'est le cas des exemples donnés ci-contre.
- **Les transitions semi-directes** – à une ou plusieurs fonctions d'aujourd'hui correspond une même chaîne de fonctions de demain.
- **Les transitions indirectes** – à une ou plusieurs fonctions d'aujourd'hui correspond plusieurs chaînes de fonctions de demain.

Pour l'ensemble des fonctions actuelles, le SPEV a établi la ou les correspondances avec les fonctions futures ainsi que les impacts salariaux qui en résultent. Les transitions semi-directes et indirectes reviennent à colloquer des postes précis et non des fonctions. La bascule nécessitera donc d'étudier ultérieurement le cahier des charges relatif à chaque poste concerné.

Le tableau synoptique regroupant toutes les données disponibles pour le moment est publié sur le site www.vd.ch/personnel.

Légende

↑↑	Min. et max. futurs supérieurs
↓↓	Min. et max. futurs inférieurs
↑↓	Min. futur supérieur, max. futur inférieur
↓↑	Min. futur inférieur, max. futur supérieur

* Selon Répertoire des emplois et métiers (Lotus Notes, accès c.f. Gazette N°187)

** Selon projet de Grille des fonctions (www.vd.ch/personnel)



Savoir Ré-AGIR pour retrouver durablement

Dans une approche novatrice de partenariats et de réseau, l'État met en place un nouveau dispositif visant la réintégration professionnelle des personnes atteintes dans leur santé.

Au sein de l'Administration vaudoise, on estime que près de deux cents collaborateurs par année souffrent d'incapacité au travail de moyenne ou longue durée. Pour favoriser la réinsertion professionnelle de celles et ceux qui sont atteints dans leur santé, la nouvelle Loi sur le personnel prévoit la mise à disposition d'une structure d'encadrement, et son règlement d'application définit un ensemble de mesures d'appui.

L'expérience récente a montré les lacunes actuelles du dispositif: trop longs délais de signalement des situations aux intervenants, manque de systématique dans les procédures, pas de suivi homogène des actions. «En fait, confirme Caroline Sennwald, spécialiste des ressources humaines et cheffe de projet Ré-AGIR au Service du personnel, il faut souvent attendre 13 à 15 mois d'absence, c'est-à-dire l'épuisement du droit au salaire, pour que les services signalent le cas au médecin cantonal et que le SPEV entreprenne des démarches le cas échéant.»

Approche globale et concertée

Face à ce constat, le Service du personnel a remis l'ouvrage sur le métier. En juin 2006, il a constitué un groupe de travail réunissant



PHOTOS: ANNIKA GL

Didier Gasser, responsable de la division Ressources humaines au SPEV, Caroline Sennwald, cheffe de projet Ré-AGIR et au premier plan Virginie Equey, secrétaire et responsable de l'accueil des candidats au programme Ré-AGIR.

Se former pour mieux gérer les absences

Dans le cadre du programme Ré-AGIR, tous les collaborateurs qui ont une fonction d'encadrement du personnel (responsables d'unité, chefs d'office et de service) sont incités à participer à la formation intitulée *Le rôle des cadres dans la gestion des absences*. Proposé par le Centre d'éducation permanente (CEP), ce nouveau module d'une journée a pour but de sensibiliser les responsables hiérarchiques aux implications et conséquences de l'absentéisme dans l'organisation du travail. La formation vise également à préciser les rôles respectifs et les procédures d'annonce et de suivi des absences pour raisons de santé.

Cours: 1 jour; horaire: 8h30 – 17h; dates: 4 octobre, 9 novembre, 14 décembre + 7 sessions en 2008. Inscription: www.cep.vd.ch

les principales institutions concernées par la réinsertion professionnelle comme l'Office cantonal d'assurance invalidité, des organisations pour l'intégration professionnelle, un représentant des assureurs-accidents, ainsi que le médecin cantonal adjoint et le médecin-conseil de la Caisse de pensions de l'État de Vaud.

Ce groupe avait pour mandat de définir et surtout tester un modèle d'actions transversales visant d'une part la détection précoce et, d'autre part, la prise en charge efficace du collaborateur en incapacité médicale. L'objectif est d'augmenter les chances de maintien en emploi, de favoriser un retour rapide et durable au poste initial si possible. Et éviter ainsi une désinsertion professionnelle définitive, voire l'invalidité.

Phase test

D'octobre 2006 à avril 2007, 28 collaborateurs en difficulté ont participé à la démarche. La moitié d'entre eux étaient absents depuis plus de 15 mois et déjà suivis par le SPEV dans le cadre de la réinsertion professionnelle. L'incapacité au travail résultait des causes les plus diverses, se combinant

souvent: accident ou maladie chronique et problème psychique.

Une étude plus complète des cas et un suivi individualisé ont débouché sur des actions ciblées, comme un aménagement ergonomique du poste de travail ou différents stages de formation. Au final, une vingtaine de personnes ont pu conserver un emploi et la reprise progressive de leur activité se poursuit actuellement. Le dispositif a permis notamment d'éviter deux mises à l'invalidité complète, générant ainsi une non dépense estimée de plus d'un demi-million de francs pour la Caisse de pensions.

Aussi, en juillet dernier, le Conseil d'État a-t-il décidé de pérenniser ce programme sous l'appellation Ré-AGIR. Placé sous la responsabilité et la coordination du Service du personnel, le dispositif s'articule sur deux axes complémentaires: la gestion des absences de moyenne et longue durée, et la réinsertion professionnelle proprement dite.

Prise en charge précoce

Nouveauté importante, la prise en charge du collaborateur atteint dans sa santé intervient dès le 31^e jour d'absence. À ce stade, le

son emploi

responsable des ressources humaines procède à une évaluation de la situation au plan professionnel, et étudie avec le service d'origine les mesures possibles d'aménagement du poste de travail. Pour les situations plus complexes, un document récapitulatif est transmis au médecin cantonal afin qu'il puisse établir un pronostic médical de reprise d'activité.

Au besoin, des mesures de maintien en emploi ou de réadaptation professionnelle sont mises en place. Appliquées beaucoup plus tôt que précédemment, ces mesures ne sont pour la plupart pas nouvelles et font appel à des structures et organismes déjà existants. «C'est bien l'approche de réseau qui est résolument novatrice, confirme Caroline Sennwald, avec la création d'un groupe de travail interinstitutionnel, l'implication conjointe des spécialistes de la santé et de l'État employeur, ainsi que l'instauration de partenariats à l'interne comme à l'externe de l'Administration cantonale.»

Anticiper la 5^e révision de l'AI

Le Conseil d'État a chargé le Service du personnel, en collaboration avec le Service de la santé publique, de mettre en œuvre progressivement le dispositif et d'ajuster les modalités partenariales jusqu'à l'été 2008. Dans l'immédiat, les deux services élaborent un



Les membres du Groupe de travail interinstitutionnel (GTII): Philippe Ambuehl (IPT), Nicolas Saillen (RH), Caroline Sennwald (SPEV), Thomas Aeschbach (CPEV), Laurence Wasem (SSP), Dominique Rast (ORIPH), Dominique Dort (OAI Vaud), Catherine Lazor-Blanchet (médecine du personnel - CHUV), Nathalie Rossi et Didier Gasser (SPEV).

concept plus général de santé et de sécurité au travail, qui sera présenté cet automne et intégrera le programme Ré-AGIR. «Avant même sa mise en œuvre sur le plan fédéral, commente Didier Gasser, responsable de la Division ressources humaines au SPEV, c'est un peu la 5^e révision de l'Assurance invalidité que l'État de Vaud met en place pour ses collaborateurs.»

ODz

Un poste mieux adapté

Dominique Veulliez n'a jamais voulu abandonner la partie. Il est atteint depuis sa naissance d'un handicap physique qui se traduit par des spasmes musculaires. À 43 ans pourtant, il compte 27 années de vie professionnelle dans la fonction publique, dont 22 d'engagement à plein-temps. «Ironiquement, c'est le monde du travail qui m'a fait sentir que j'étais handicapé», confie-t-il.

Volontaire, il se concentre pleinement sur son emploi. Jusqu'en 2003 quand, entravé par des douleurs de plus en plus violentes, il diminue son taux d'activité à 50% sur décision des médecins et bénéficie d'une demi-rente AI. Son service est en pleine restructuration, et son taux d'activité réduit assorti de mesures de souplesse de ses horaires pose des problèmes. «J'ai très mal vécu cette réalité que j'ai interprétée comme une manière de me mettre au rancart, de me conduire tout droit à la rente AI à 100%».

Dominique Veulliez participe alors à la phase test du programme Ré-AGIR. Les examens et les stages d'observation effectués dans ce cadre lui confirment qu'il peut tout à fait conserver une activité professionnelle. Mais lui font comprendre aussi que s'il veut continuer à travailler et à gérer sa maladie de front, il doit changer d'emploi. Transféré dans un poste mieux adapté à son état de santé au sein de son service, Dominique Veulliez est aujourd'hui bien intégré. «Je suis surtout heureux de ne plus vivre le stress de ma place de travail précédente.» – AG

Eviter la perte des repères due à l'éloignement

S'absenter de son poste de travail un mois pour cause de maladie ne porte généralement pas à conséquence. Lorsque l'absence se prolonge, le risque de ne pas pouvoir reprendre ses anciennes activités devient important. A titre d'illustration, une étude conduite en 2000 (wyatt&wyatt, 2000) montre qu'un congé maladie dû à des troubles psychologiques (dépression, «burnout» qui constituent actuellement la moitié des cas d'arrêt maladie) diminue de 50% les chances de retrouver son ancien emploi si l'absence a duré moins de six mois. Un an d'absence réduit cette probabilité à 20% et deux ans, à 10%.

«Le travail établit un lien social», commente Didier Gasser, responsable de la division Ressources humaines au SPEV. Dans ce sens, ne plus fréquenter son lieu de travail entraîne une perte de repères. Comme ce genre de flottement que l'on ressent au retour de vacances plus longues qu'à l'accoutumée. Ce flottement se transforme en un véritable handicap lorsqu'il s'agit de renouer avec ses tâches après des mois de retrait. Sans parler des implications psychologiques du retour, au sortir d'une maladie qui n'a pas manqué de laisser des séquelles physiques et/ou morales.

Aussi Didier Gasser juge-t-il impératif «d'œuvrer en amont», c'est-à-dire maintenir autant que possible la personne à son poste afin d'éviter le gaspillage de forces de travail et l'exclusion définitive lorsque ne demeure plus que la solution de la rente d'invalidité. «Avec le programme Ré-AGIR, nous essayons d'enrayer le cycle de pathologies susceptibles de se prolonger ou de devenir chroniques. Nous voulons surtout faire en sorte que le collaborateur en arrêt maladie conserve un lien avec le monde du travail, avec ses collègues et sa hiérarchie, afin justement de lui éviter de perdre ses repères.» – AG

Matinée d'accueil des nouveaux apprentis à l'administration cantonale

Candidats à toutes les filières d'apprentissage possibles au sein de l'administration cantonale, 84 nouveaux jeunes en formation ont vécu leur première matinée officielle à Rumine.



130 nouveaux candidats à la formation par apprentissage ont été accueillis par Sylviane Klein, présidente de la commission de coordination des apprenants-e-s. Ici, un groupe de jeunes lors d'un atelier de travail sur les bancs du Palais de Rumine.

Si la première formation offerte par l'administration cantonale vaudoise reste celle de l'employé-e de commerce, avec 84 jeunes en début de formation cette année, d'autres filières professionnelles moins fréquentées répondent aux intérêts variés des apprenties et apprentis de la volée 2007. De la profession «rare» de gardien-ne d'animaux à la plus fréquente activité de cuisinier-ère, le canton de Vaud, Centre hospitalier universitaire vaudois et Université de Lausanne compris, accueille aussi, dans cette volée, des assistant-e-s en information documentaire, des laborantin-e-s, des informaticien-ne-s, des agent-e-s d'exploitation, des nettoyeur-euse-s, des forestier-ère-s et bûcheron-ne-s, agriculteur-trice-s... sans oublier les métiers des arts tels que photographe, décorateur-trice ou graphiste, mais encore aide socio-éducative, polymécanicien-nne et gestionnaire en logistique.

La réussite au CFC est en progression!

La direction de la formation professionnelle vaudoise (DFPV) annonce de bons résultats en 2007; 84,3% des candidats ont obtenu leur certificat fédéral de capacité.

Cette année, plus de 5400 apprenants étaient inscrits à une procédure de qualification (partielle ou finale) dans quelque 130 professions différentes. Il a fallu de nombreuses heures de travail à la section des examens pour compiler 65 000 notes en 21 000 moyennes pour enfin délivrer le bulletin de notes final, document qui confirme l'accès à cette reconnaissance professionnelle tant désirée.

Pour la première fois, l'attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) a été attribuée à 42 jeunes, gratifiant ainsi une formation de deux ans dans le métier d'assistant du commerce de détail.

Le taux de réussite moyen s'est accentué pour les candidats à un premier examen en formation professionnelle initiale à près de 83% (+2,1% par rapport à 2005) dans les professions artisanales, industrielles et techniques et, pour plus de 87% (+2,9% par rapport à 2005) dans les professions commerciales.

L'accès à la maturité professionnelle atteint un 92% de réussite selon son orientation (commerciale, technique, artistique, santé-social, ou sciences naturelles) et reste stable.

Aussi exigeantes les unes que les autres, ces formations demandent de l'engagement personnel, de la rigueur comme de la persévérance en préparation aux innombrables difficultés du monde du travail.

Et si les résultats sont encourageants pour tous les partenaires, patrons, employés, enseignants, qui, année après année, contribuent à l'augmentation (+2% en 2007, soit plus de 100 personnes) de nouveaux professionnels, c'est assurément la motivation à suivre assidûment une formation qui est l'élément moteur du taux de réussite. La DFPV n'est là que pour y veiller!

*DGEP/DFPV/Marc Morandi
Responsable de la section Examens*

Un encadrement spécifique

Les responsables départementaux (RADs) encadrent ces jeunes du début à la fin de leur formation pour tout ce qui touche aux particularités du département auquel ceux-ci sont rattachés. Ces RADs ne remplacent cependant pas les formateurs dans les services qui tout au long de l'année suivent l'évolution des jeunes avec professionnalisme, exigence et bienveillance.

À l'Aula du palais de Rumine

Alors qu'une présentation des secteurs de l'administration spécifiques à la formation de chacun était proposée à des petits groupes l'après-midi, les jeunes ont tous ensemble pris connaissance des structures socio-professionnelles de leur employeur durant la matinée. Signe fort que cet accueil à l'Aula du Palais de Rumine, dans les lieux mêmes de l'activité civique, pour y entendre le message de bienvenue du président du Conseil d'État Pascal Broulis. Une entrée de plain-pied dans la vie de l'État avec même un exercice de vote électronique.

Entre autres présentations, le Groupe Impact a mobilisé l'attention de l'auditoire sur les droits et devoirs de l'employé de l'État, suivi par les Écoles professionnelles et le Centre d'éducation permanente.

Rose-Marie Faller

Trésor de la cathédrale, le portail peint se dévoile au public dans un écrin de verre

Le 4 octobre prochain, le public pourra à nouveau traverser le célèbre portail peint de la cathédrale – dissimulé pendant 40 ans pour cause de rénovation et d'aménagement. Un spectacle musical et théâtral ouvert à tous célébrera l'événement.

La réouverture au public du portail peint couronne près de 40 ans d'analyses, d'études pluridisciplinaires novatrices et de travaux. Visiteurs et fidèles de la cathédrale pourront redécouvrir un chef-d'œuvre désormais protégé par un écrin de verre.

Pourquoi un si long chantier?

Les travaux furent nombreux pour tenter de résorber les difficultés statiques du porche et soustraire aux influences du climat extérieur le remarquable ensemble de ses sculptures: remise au jour des vestiges de la polychromie médiévale, consolidation de la statuaire, amélioration statique du porche, consolidation des parements extérieurs, reprise de la toiture et de la couverture, mise en place de trois nouvelles baies vitrées chargées de la protection de la statuaire peinte.

Cette histoire récente du portail peint est expliquée dans un numéro spécial de *Mémoire Vive*, publication éditée par l'Association Mémoire de Lausanne, l'Association Pro Lousonna, les Archives de la



La splendeur d'antan du portail a été restaurée.

Ville de Lausanne, le Musée historique de Lausanne et le Musée romain de Vidy. Bilan des connaissances acquises sur le portail, cette édition réunit les textes des architectes, restaurateurs, archéologues, historiens de l'art qui ont œuvré à sa restauration.

Afin de marquer par un événement fort la réouverture du portail peint, la commission technique, chargée de la conservation de l'édifice, et la paroisse de Chailly-La cathédrale organisent une manifestation ouverte à tous, le jeudi 4 octobre, à 19h30. Elle commencera à l'extérieur, devant le portail enfin dévoilé; le public sera ensuite invité à le traverser pour entrer dans la cathédrale où un spectacle sera joué, rassemblant plus de 150 interprètes.

Le spectacle, *A la lumière du portail*, conçu par Anne-Françoise Fuchs, en collaboration avec Gianni Schneider (œil extérieur pour la dramaturgie), Pascal Salamin et Abax Productions SA (scénographie et direction technique), permettra à l'assistance de vivre un dévoilement symbolique du cycle sculpté du portail. À l'intérieur comme à l'extérieur des écrans assureront la transmission du spectacle. Un apéritif sur l'esplanade permettra de poursuivre les festivités dans la soirée.

Voir aussi le site www.vd.ch, thème *Patri-moine bâti, Cathédrale*.

Comment (re)penser ses déplacements?

Sous le thème de «*Hâte-toi autrement!*», plus de 15 villes et communes vaudoises participent à la Semaine de la mobilité (18 au 22 septembre)

La voiture n'est pas toujours le moyen de transport idéal, particulièrement en ville. Attente aux feux, stress et fatigue, pollution, sans parler du temps passé à chercher une place de parc. Délaisser son véhicule au profit de la marche à pied ou du vélo apporte de multiples bénéfices. Pour sa propre santé, pour l'environnement et, bien souvent, en gain de temps!

Les nombreuses actions organisées durant à la semaine de la mobilité dans le canton de Vaud en seront autant de démonstrations: installation de panneaux indiquant la durée

des trajets effectués à pied ou vélo; des cours de cyclisme permettant de se familiariser avec la circulation en milieu urbain; mais aussi des actions dans les écoles, des balades originales, la gratuité des transports publics sur certains trajets ou encore la promotion de plans de mobilité d'entreprise. L'offre est vaste! À noter que la plupart des manifestations ont été pensées de manière à durer au-delà de la Semaine de la mobilité.

Afin d'assurer une bonne visibilité de toutes ces actions, un thème de campagne commun, *Hâte-toi autrement!*, a été retenu pour l'ensemble du canton. Si l'initiative revient au Service de la mobilité de l'État de Vaud, associé très



tôt au Service routes et mobilité de la Ville de Lausanne, c'est bel et bien l'important engagement de toutes les communes participantes – Aigle, Chavannes-près-Renens, Crissier, Écublens, Gland, La Tour-de-Peilz, Lonay, Nyon, Payerne, Prilly, Pully, Renens, Vevey, Yverdon-les-Bains, et Lausanne bien sûr – qui a permis la mise sur pied de cet événement.

Les programmes seront diffusés par les communes dans la semaine qui précède la semaine de la mobilité. Liens vers les programmes complets et les illustrations: www.vd.ch/mobilite et www.semainede-lamobilite.ch.

Journées européennes du patrimoine consacré

Les 8 et 9 septembre, les 14^{es} Journées européennes du patrimoine seront placées sous le thème du bois. Cette édition invite à la découverte de quelques aspects de ce matériau: des madriers et des charpentes, un moulin et des bateaux, des façades peintes et des tavillons, des instruments de musique et une pirogue.

Le bois se distingue par de nombreux avantages: disponible en abondance sous nos latitudes, il pousse à notre porte et se transporte aisément. Relativement bon marché, on peut le travailler de multiples façons.

Le bois dévoile ses multiples aspects à l'occasion des Journées du patrimoine des 8 et 9 septembre prochains.

Durable et résistant, il présente, de plus, un bilan favorable sur le plan écologique. Depuis des temps immémoriaux, l'homme tire profit des arbres: le bois dispense sa chaleur comme combustible, sert de matériau de construction pour des bâtiments, des ponts ou des embarcations; il est utilisé pour la fabrication d'innombrables objets de la vie quotidienne, depuis l'aube de l'humanité.

Les Journées européennes du patrimoine constituent un rendez-vous annuel permettant à chacun de visiter des monuments et sites historiques, souvent fermés au public. Lors de cette manifestation gratuite, des professionnels du patrimoine proposent un large éventail de découvertes culturelles, historiques et techniques. C'est aussi l'occasion de susciter rencontres et échanges

avec plus de 22 000 visiteurs sur 15 sites proposés, ainsi que dans les musées associés à la manifestation (Suisse romande: 39 000 visiteurs; Suisse: 70 000 visiteurs).

Grâce à la compétence patrimoniale et souriante d'un large éventail de professionnels, de bénévoles et de passionnés, les visiteurs peuvent apprécier la richesse et la valeur de ce fragile patrimoine que sont nos jardins, mais aussi (re)découvrir de nombreuses facettes de notre patrimoine bâti et culturel.

Dans le canton de Vaud, l'organisation des Journées européennes du patrimoine est assurée par le Service immeubles, patrimoine et logistique (SIPAL), secondé par les monuments et sites. Mais l'engagement de l'État est complété par la collaboration de divers partenaires: propriétaires d'objets visuels, communes, institutions publiques, musées et associations à vocation culturelle ou de sauvegarde.

entre visiteurs et professionnels de la conservation.

Succès vaudois de l'édition 2006

En 2006, la 13^e édition des Journées européennes du patrimoine, placée sous le thème des «jardins, cultures et poésie» a rencontré dans le canton de Vaud un magnifique succès



Champittet: observatoire Pro natura.



Barque à Nyon.

Musées gratuits

De nombreux musées vaudois se sont mobilisés pour cette 14^e édition, non seulement en offrant la gratuité de leur entrée, mais également en proposant des découvertes inédites sur le thème du bois. Ainsi seront dévoilées les multiples facettes du bois, des plus beaux jeux aux collections de rabots et d'outils pour travailler ce matériau, en passant par son utilisation dans le matériel photographique ou dans la construction de moyens de transport.

La restauration de meubles marqués, les vernis et les laques (notamment japonaises) seront expliqués aux curieux, de même que la gestion des réserves naturelles forestières. Et enfin, patrimoine oblige, quelques magnifiques charpentes de musées seront exceptionnellement ouvertes au public.

Les pages musées du programme donnent tous les détails nécessaires.

Des pages sur la «m

Des pages posant un plateau dans le par un par un voici que de la n le thème

L'in depuis ment r taires. de men médié grande

Moudo comme histoire Gardia 8 et 9

ées au bois



Les visiteurs pourront découvrir les plafonds à poutres moulurées de 1481 de la «maison bernoise», à Moudon.

Poutres du 13^e siècle de la «maison bernoise» à Moudon

Les poutres du 13^e et 14^e siècles ressur des arcades de caves gothiques, fond à poutres moulurées de 1481 salon, une charpente se terminant extraordinaire avant-toit soutenu poteau en chêne daté de 1646: quelques-unes des caractéristiques maison dite bernoise, en lien avec le bois.

Intérieur de la maison, non entretenu un demi-siècle, sera prochainement restauré par les nouveaux propriétaires. Il renferme de nombreux éléments de menuiserie et de maçonnerie d'origine suisse, conservés dans un état de grande authenticité.

à Moudon, rue du Château 34. Visites libres, organisées par Monique Fontannaz, conservatrice des monuments et Jean-Blaise Fontannaz, archéologue, de 10h à 17h, les 8 et 9 septembre.

Les décors peints du chœur de l'église de Daillens

Le chœur de l'église paroissiale de Daillens recèle des décors peints remarquables. Réalisés vraisemblablement au 14^e siècle, ces décors ont été dissimulés sous une couche de peinture blanche lors de la Réforme. Au cours du 16^e siècle, la nef de l'église fut séparée du chœur par la fermeture de l'arc triomphal, puis agrandie vers le sud. Le chœur, alors désaffecté, servit de dépôt jusqu'à nos jours. Peu modifié depuis le Moyen Âge, on le redécouvre aujourd'hui pratiquement dans sa substance médiévale. Ce que l'on peut voir pour l'instant atteste l'existence d'un riche programme iconographique servi par une palette chromatique très variée et des motifs décoratifs remarquables par la précision de leur exécution.

à Daillens, au village. Visites libres et commentées par des conservateurs-restaurateurs, de 10h à 17h, les 8 et 9 septembre.

À vos agendas!

Du berceau au cercueil, le bois, matière universelle, accompagne notre quotidien. Le bois est un matériau multiple. Multiple dans son apparence, dans sa forme, dans sa texture et dans son utilisation. On connaît plus de 10 000 utilisations différentes du bois. Exploité pour la construction depuis toujours, il est facile à mettre en œuvre, solide, léger, naturel et durable. Quelle que soit sa forme ou son essence, le bois vibre, embaume et chante.

Chalets d'alpage, moulins, maisons de maîtres et habitat du 21^e siècle, charpentes, madriers, tavillons, boiseries et parquets, pirogues, barques à voiles latines et bateaux, livres d'artiste et nombreux musées: 19 sites vous présenteront le bois dans tous ses états, entre traditions pluriséculaires et technologies nouvelles.

- Aubonne: l'Arboretum national et le musée du bois
- Avenches, Moudon et Lucens: les objets archéologiques en bois: découverte, étude, conservation
- Bassins, piscine couverte: le bois pour construire et chauffer
- Begnins: la charpente du château de Martheray
- Château d'Oex: à la découverte des maisons en madriers
- Daillens: les décors peints du chœur de l'église
- Écublens, «La Garance»: clairière pour un centre équestre en bois
- Panex: transformation et reconstruction de deux granges-écuries
- Rossinière: un chalet d'alpage
- Rougemont: histoire et architecture
- Lausanne: la charpente de l'Hôtel-de-Ville
- Lausanne, le bois dans tous ses états: exposition et conférence-débat avec Lignum au forum d'architecture (l'ar)
- Lausanne, «Tirage limité»: le livre d'artiste sort du bois, Palais de Rumine, BCU
- Vevey: le château de l'Aile
- Moudon: des poutres du 13^e siècle à la «maison bernoise»
- Nyon: le port au bois et les barques à voile latine
- Nyon et Saint-Prex: la batellerie en bois et l'œuvre de Henri Copponex, architecte naval
- Saint-George: le moulin et la scierie hydraulique
- Yverdon-les-Bains: le Temple, les multiples usages du bois dans la construction

Une grande partie des musées du canton de Vaud sont gratuits durant ce week-end et certains d'entre eux proposent des animations ou des visites exceptionnelles dans le cadre du thème 2007.

Toutes les visites des Journées européennes du patrimoine sont gratuites et les sites accessibles de 10h à 17h, sauf exception. On accède à la plupart d'entre elles sans réservation préalable. Le nombre de visiteurs peut toutefois être limité sur certains sites, en particulier lors de visites guidées.

Pour tout complément d'informations sur la programmation de ces journées, veuillez consulter le site internet dédié à la manifestation aux adresses suivantes: www.vd.ch/dinf et www.venezvisiter.ch (programme suisse). Pour commander la brochure du programme complet, contacter le Service immeubles, patrimoine et logistique, place de la Riponne 10, 1014 Lausanne, tél. 021 316 73 36/37.



Concours: résultats détaillés et palmarès

Le succès qu'a rencontré ce concours littéraire est réjouissant. Il démontre un véritable engouement de certains pour la quête patiente d'indices. Voici les lauréats perspicaces.

Sherlock Holmes et sa loupe

Patiente recherche dans les livres volumineux saisis d'une main ferme, couverture parfois fatiguée qui ramène à des décennies voire à des siècles écoulés; pupille mobile qui parcourt rapidement le sens général des pages; doigt agile qui décolle délicatement de coin de la page pour la tourner; arrête sur image pour noter rapidement une référence possible sur un papier; fièvre du succès quand la recherche aboutit à une découverte confirmée... Le goût du livre relié ne disparaît pas complètement: on le voit bien au succès des librairies de grande surface; l'écran électronique et ses ressources d'accès virtuel ne remplacent pas ce contact concret avec le papier et les objets de reliure classique.



ROSE-MARIE FALLER

Une bonne mémoire visuelle

Les concurrent-e-s ont envoyé des réponses dont les références et commentaires démontrent de l'assiduité dans la recherche.

C'est le propos d'Henri Druey qui a troublé les meilleurs participants. En fait, la citation U rapporte les paroles qu'aurait tenues Druey devant le portrait-charge que François Bocion a fait de Louis-Philippe d'Orléans, «roi des Français», mort en 1850. (voir reproduction en page 1). Les traits du prince sont brossés dans un cadre devant lequel le politicien vaudois élu à Berne bombe le torse de fierté comme s'il se regardait dans un miroir au reflet flatteur.

Les concurrents ont reconnu le portrait de l'ancien conseiller fédéral et président de la confédération en 1850, mais pas les propos que lui prêtait humoristiquement François Bocion dans sa page de «La Guêpe», journal satirique publié autour de 1850.

Traits peu connus

«Les petits pansements» de la lettre T étaient effectivement la trouvaille d'un médecin, mais rares sont ceux qui ont reconnu le portrait du Docteur César Roux, dont les ouvrages ne révèlent que très rarement cet aspect de sa jeune personne.



Anne-Catherine Lyon, ministre de la culture, a félicité les heureux gagnants du concours et leur a remis le prix traditionnel: panier garni de produits du terroir des jardins de l'État de Vaud à Marcelin.

Jean-Philippe Rouge est le troisième lauréat du concours.

Enfin la photo inédite d'un Charles très juvénile était inconnue de ceux qui ne l'avaient pas vue une fois au moins. L'indication des droits de reproduction de l'Express à Neuchâtel était censée livrer un indice aux enquêteurs,

mais c'est à force de recoupements ou par défaut que les plus perspicaces ont retrouvé le propos du fondateur du Chœur Fallier... grâce au «chant».

Une chasse-trappe malicieuse

Les propos légendaires de Davel sur l'échafaud (C) ont été parfois confondus avec le raccourci saisissant que Ramuz fait de la tragédie du Major. (S) Nous adressons un clin d'œil malicieux aux lecteurs que la rapidité de lecture a trahis.

L'essentiel était bien de participer, non? En tout cas, chacun-e a reconnu le seul non vaudois de la liste, baron de son état!

Un prix spécial de la recherche

François Zürcher, juriste au Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, est le premier gagnant aux points de ce concours, notamment aussi par la quantité de références et commentaires apportés à

sa grille de réponses. Ex aequo à 15 points, Marcel Martin, enseignant à Oron-Palézieux, reçoit également un prix, tout comme Jean-Philippe Rouge, pasteur retraité. À un demi-point du troisième, Martine Courvoisier, documentaliste au Service du développement territorial, reçoit une palme spéciale pour la qualité de sa recherche car ses références et commentaires apportés ont largement dépassé les attentes du jury.

La suite du classement voit apparaître le nom de Myriam Thomas qui a reconnu l'extrait du discours du général Guisan sur le Grütli (N) sans que ce chef de l'armée suisse ne figure à la galerie des portraits. Puis, dans l'ordre: Valérie Defrancisco Jufer, Sandra Kury, Jacques Sénéchaud, Jean-Luc Vaney, Michèle Jonzier et Myriam Delessert, Chantal Chassot, Isabelle Ballenegger, Nicole Rosset Borremans, Claude Vallotton, Gisèle Martinet et Gil Berney...

Bravo à toutes et à tous!

Égards de la ministre de la culture

La conseillère d'État Anne-Catherine Lyon nous a fait l'honneur d'un moment d'échange chaleureux lors de la remise des prix aux lauréat-e-s de cette version gratinée du concours estival.

Rose-Marie Faller

Résultats sur www.vd.ch, Intranet

À chaque auteur sa citation!



Frédéric César de la Harpe, lettre B



Alexandre Vinet, lettre R



César Roux, lettre T



Juste Olivier, lettre F



Abraham Ruchat, lettre E



Pierre de Coubertin, lettre A



Jean-Daniel Abram Davel, lettre C



Benjamin Constant, lettre K



Renée Delafontaine, lettre H,



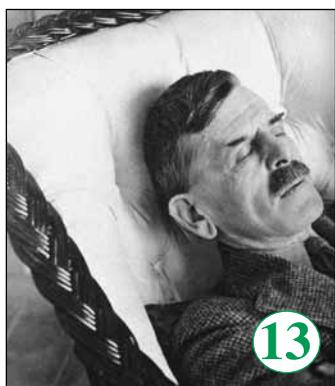
Ernest Ansermet, lettre D



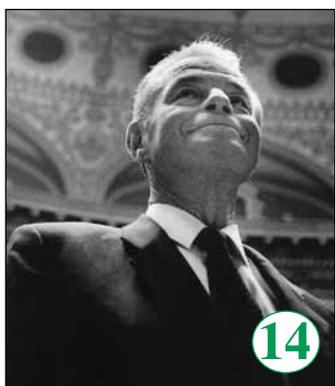
Henri Druey, lettre U



Charles Faller, lettre M



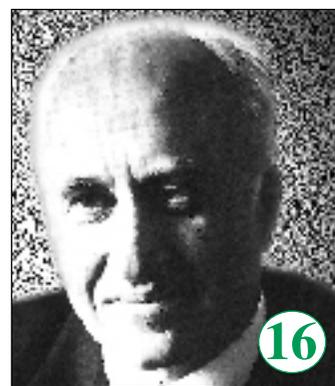
Charles Ferdinand Ramuz, lettre S



Jean-Pascal Delamuraz, lettre J



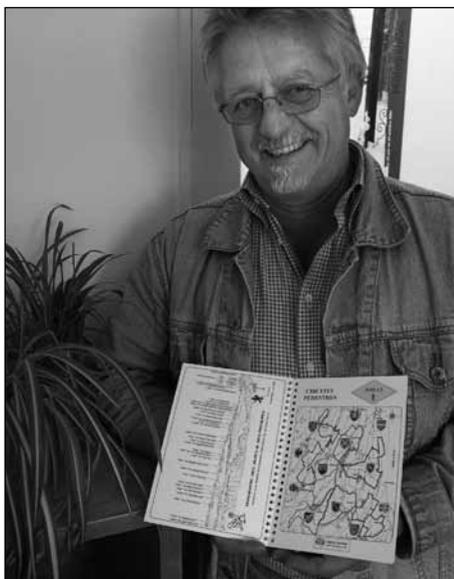
Alice Rivaz, lettre O



André Gavillet, lettre G

Randonnées dans le Jorat: suivez le guide Armand Gelin

Collaborateur au Service des routes, Armand Gelin a imaginé un guide présentant dix balades dans le Jorat.



Il a toujours aimé tout ce qui touche à la création artistique. Comme il aime son coin du Jorat, l'écrin de verdure qui enveloppe Mézières. En mai dernier, Armand Gelin, responsable des transports exceptionnels au Service des routes, concrétisait un projet qui a réuni ses deux passions: un guide pédestre, illustré de ses photos, dessins et cartes retravaillés, qui présente 10 randonnées à travers le Jorat.

Pour chaque balade, une carte pédestre indiquant les chemins et les kilomètres à parcourir ainsi que les points intéressants à découvrir, fait face à un choix de photos et à un descriptif rédigé par Ariane Gelin, son épouse. Des logos indiquent si la randonnée choisie se prête au vélo ou à la promenade accompagnée d'une poussette.

Une brève introduction définit les distances (de 2,5 à 11 km), la difficulté, la durée et les curiosités à découvrir en chemin. Présenté sous la forme d'un fascicule pratique (format A5) aux pages plastifiées et reliées par des anneaux métalliques résistants, ce guide se range facilement dans un sac et supporte les variations climatiques. -AG

«Circuits pédestres, Jorat», 10 francs pièce. Commande: Circul'action, Armand Gelin, Ch. Pierre Boulanger, 1083 Mézières; tél.: 021 903 46 73; circul-action@bluewin.ch

Balades accompagnées dans les friches

Deux cartes gratuites et des balades accompagnées invitent à découvrir les sites de futurs grands développements urbanistiques prévus par le Projet d'agglomération Lausanne-Morges dans l'Ouest lausannois, tout en attirant l'attention sur les ruelles et sentiers insolites, les curiosités historiques et les particularités de la faune et de la flore. L'écrivain flâneur Pierre Corajoud, l'archéologue du territoire Jean-Pierre Dewarrat, la botaniste Françoise Hoffer et les responsables d'urbanisme communaux Claude Daetwyler et Jacques Liaudet accompagneront les promeneurs.

La balade 1, «En passant par la moraine», mène de Crissier à Chavannes via Écublens et la Venoge. Elle traverse 4 communes.

La balade 2, «Balade des contrastes», conduit de Renens Village à Dorigny via Malley et le littoral. Elle touche 6 communes.



Deux cartes proposent des itinéraires sur les sites de futurs grands développements prévus par le Plan d'agglomération Lausanne-Morges dans l'Ouest lausannois.

Prochaines balades:

- Jeudi 6 septembre, 18h00 – 20h30: Balade 2 / Claude Daetwyler. Rendez-vous: arrêt de bus Galicien, tl 18 et 33.
- Samedi 22 septembre, 14h00 – 17h00: Balade 1 / Françoise Hoffer. Rendez-vous: arrêt du m1 Epenex.
- Samedi 29 septembre, 13h00 – 16h00: Balade 2 / Jean-Pierre Dewarrat. Rendez-vous: arrêt du m1 Malley.
- Samedi 6 octobre, 14h00 – 16h30: Balade 1 / Pierre

Corajoud. Rendez-vous: arrêt du m1 Cerisaie (d'Écublens à Écublens, via Renges)

Les cartes peuvent être obtenues auprès du Bureau du Schéma directeur de l'Ouest lausannois, rue de Lausanne 35, à Renens, des administrations communales de Lausanne et de l'Ouest lausannois, des guichets de gares, des bureaux de vente des tl, d'Infos Cité ainsi que de l'Office du tourisme à Lausanne.



PRÉVENTION

Elles ont arrêté de fumer et ont gagné

Le concours national 2007 pour arrêter de fumer a pris fin le 3 juillet. Anne-Catherine Merz, co-responsable du CIPRET-Vaud, et le Dr Daniel Laufer, médecin cantonal, ont remis les deux prix de 500 francs chacun à deux collaboratrices tirées au sort parmi les participant-e-s de l'administration cantonale et des Hospices-CHUV, Line Müller et Nathalie Despont (respectivement deuxième et troisième depuis la gauche sur la photo).

Ce concours fait partie de la campagne nationale «Fumer, ça fait du mal – Let

it be». Il peut être une aide utile pour arrêter de fumer puisque 40% des participant-e-s n'ont pas recommencé

à fumer une année après. Plus de 3000 fumeuses et fumeurs y ont participé en 2007 en Suisse.



Les participantes Line Müller et Nathalie Despont ont reçu leur prix des mains du médecin cantonal Daniel Laufer et de la responsable du CIPRET-Vaud Anne-Catherine Merz.

Roland Ecoffey, lobbyiste du Canton à Berne

Le Conseil d'État a désigné M. Roland Ecoffey en qualité de chef de l'Office des affaires extérieures du Canton de Vaud. Cet ancien journaliste aura notamment pour tâche de défendre les intérêts vaudois à Berne. Il entrera en fonction au plus tard le 1er janvier 2008.



Roland Ecoffey succède ainsi à Lionel Eperon, promu à la tête du Service de l'économie, du logement et du tourisme dès le 1er juillet 2007. À cette date, l'OAE a été rattaché au Secrétariat général du Département des finances et des affaires extérieures, auquel il appartenait dès lors de procéder au recrutement du nouveau chef d'office.

Le comité de sélection, piloté par le secrétaire général du DFIRE, comprenait

notamment le chef de la Statistique vaudoise et un professeur de l'IDHEAP. Il a analysé une vingtaine de dossiers. Le choix de Roland Ecoffey a fait l'unanimité.

Né en 1962, titulaire d'un diplôme de gestion à l'Ecole supérieure de commerce de Lausanne, Roland Ecoffey bénéficie de plus de vingt années d'expérience dans le milieu de la presse. En Suisse alémanique d'abord, il a occupé plusieurs fonctions à responsabilité au sein de différentes sociétés d'édition.

Passé au journalisme de retour en Suisse romande dans les années nonante, il a été correspondant vaudois puis chef de la rubrique nationale du quotidien *La Suisse*. Il a rejoint ensuite le *Journal de Genève et Gazette de Lausanne*, dont il a dirigé la rédaction vaudoise pendant trois ans. Renouant à Fribourg avec ses premières activités de marketing, il dirige depuis 1998 le secteur commercial du quotidien *La Liberté*.

Déménagements...

Quelques changements d'adresses ont accompagné la nouvelle organisation des départements en ce début de législature.

- L'ancien Service des améliorations foncières a quitté la rue du Nord pour rejoindre la rue de l'Université à l'occasion de sa fusion avec le Service de l'aménagement du territoire dans le nouveau **Service du Développement territorial**, désormais rattaché au DEC. Nouvelle adresse: SDT, Riponne 10, 1014 Lausanne.
- Le vétérinaire cantonal monte de la rue César-Roux à Lausanne au chemin des Boveresses 155 à Epalinges, où il rejoint le nouveau **Service de la consommation et des affaires vétérinaires** (SCAV), rattaché au DSE.
- Le **Bureau d'information et de communication** (BIC), a quitté la place du Château 6 pour se regrouper à la rue de la Barre 2, où se situait naguère le Service des affaires extérieures.

Départ de Georges Glatz

Georges Glatz a démissionné pour raisons de santé de son poste de délégué à la prévention des mauvais traitements envers les enfants. Cette fonction, créée en 1992, dépendra dorénavant du Service de protection de la jeunesse (SPJ).

Les préfets dans leurs nouveaux districts

Dans la perspective de l'entrée en vigueur du nouveau découpage territorial pour les préfetures, le Conseil d'État a confirmé dans leurs fonctions les préfètes et les préfets pour la période du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2012.

Un «préfet répondant» assumera l'administration des préfetures qui compteront plus d'un préfet.

L'appellation préfet «adjoint» qui avait cours depuis 2003 dans l'attente du découpage territorial est abandonnée. Le Canton ne comptera que des préfets au 1er janvier 2008.

Les préfets et les districts d'affectation seront les suivants:

Aigle: Michel Tille,

Broye-Vully: André Cornamusaz,

Gros-de-Vaud: Marc-Etienne Piot,
Jura-Nord vaudois: Pierrette Roulet (préfète répondante), Evelyne Voutaz, et Albert Banderet,

Lausanne: Jacques Nicod (préfet répondant), Anne Bornand et Sylviane Klein.
Lavaux-Oron: à repourvoir pour le 1er janvier 2008,

Morges: Georges Zünd (préfet répondant) et Jacques Besençon

Nyon: Jean-Pierre Deriaz (préfet répondant), et Nelly De Tscharnier

Ouest lausannois: Etienne Roy,

Riviera-Pays-d'Enhaut: Roland Berdoz (préfet répondant) et Florence Siegrist.

Causons justice!

3 causeries avec des juges et des acteurs de la justice

Lausanne, gymnase du Bugnon, salle 211, à 18h30
Entrée libre!

Mon juge, facile d'accès?

Mercredi 26 septembre 2007

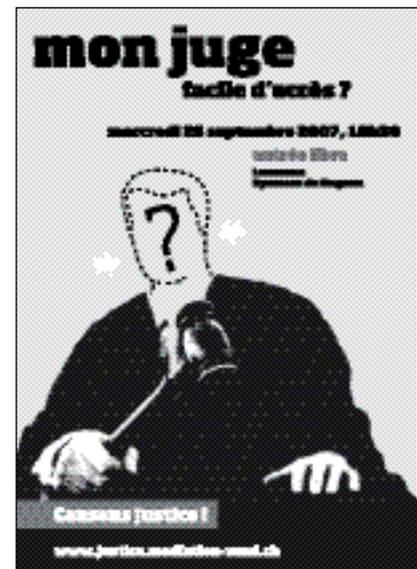
Mon procès, combien ça coûte?

Mercredi 24 octobre 2007

La justice, trop rapide ou trop lente?

Mercredi 28 novembre 2007

www.vd.ch/justice



Les causeries sont des échanges sur des thèmes liés à la justice au sens large. Gratuites et publiques, elles sont animées par Serge Gummy, journaliste à *24 Heures*.

les causeries sont organisées conjointement par le Bureau cantonal de médiation en matière d'administration judiciaire et par l'ordre judiciaire vaudois.

Coûts du Grand Conseil

Le député Jean Martin demandait le coût approximatif de l'heure des séances plénières du Grand Conseil. Ce coût, lui a répondu le Conseil d'État, peut être déterminé partiellement en divisant le coût annuel ajusté par le nombre d'heures des séances. Pour l'année 2006, on obtient ainsi un coût de l'heure de 19 300 francs, soit un peu plus de 320 francs la minute. Ces indications ne tiennent pas compte des charges immobilières et financières, ni du coût des travaux fournis par l'administration en lien avec le parlement.



A donner: pour bricoleur meubles de cuisine en chêne massif, (3 m + 2 m linéaires) y compris plans de travail en granit, évier, four, hotte et vitrocéram en état de fonctionnement. Démontage et transport par l'acquéreur ou à ses frais. Tél. 079 287 26 89.

A vendre: magnifique piano blanc Yamaha U3, garanti 3 ans, hauteur 1m30, état neuf, avec banquette réglable assortie. Prix : 7'000.- CHF, à discuter (neuf 13'700.-). Visible à Saint-Sulpice VD. Tél. 076 421 36 94.

A vendre: télévision Toshiba rétroprojecteur 106 cm., écran plat, 3 péritel, ampli incorporé, 5 haut-parleurs 3 dans la TV y compris caisson de basses et 2 haut-parleurs arrières. Prix neuve 4'800.-, cédée 950.-, à enlever sur place. Tél.: 079/412 44 11, sur rendez-vous.

A vendre: piano droit, marque E. Frenzell, Zürich: 1'000.-. Bibliothèque de marque Wogg, blanche, dim. L x l x h = 243 x 43 x 213 cm, 16 rayons, 2 volumes fermés, 1 élément sur glissières pour dossiers suspendus. Valeur neuve: 7'000.-, à enlever sur place: 1'500.-. Table à manger style bistrot, plateau bois, pieds en fonte L x l x h = 170 x 70 x 72 cm: 500.-. Courriel: christianek@hispeed.ch

A vendre: 1 tapis de course de marque Kettler multifonctions cardio fitness avec ordinateur d'entraînement, moteur 1,8 ch., rangement facile, à l'état de neuf, vitesse de 0 à 12 km/h et pente réglable de 0 à 10%. Prix neuf: 1'450.-, vendu 950.-. Une chaîne stéréo radio et CD pour connaisseur de marque BéO type 3000, avec 2 enceintes de base et 2 enceintes Béoéab type crayon. Valeur neuve: 6'500.-, cédée 3'900.-. Tout le matériel à prendre sur place. Tél. pour voir le matériel au 079/412 44 11.

A vendre: ordinateur iBook G4 blanc, processeur 1 GHz, 768 ram, disque dur 30 Go, fr. 500.-. Tél.: 079 210 67 23.

A vendre: aquarium de 200 litres, cause double emploi, comprenant: aquarium 200 litre, meuble support noir, engrais et sable, pompe/filtre externe, chauffage, thermomètre, 2 néons (la lumière, pas les poissons!). Prix: frs 250.- à l'emporter (vers la fin du mois de juillet). Tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Mme Martin, 079 400 10 12.

A vendre: différents objets pour personne

Petites annonces

Les petites annonces publiées dans «La Gazette» et sur Intranet sont gratuites pour les collaborateurs de l'État de Vaud. Il suffit de faire parvenir un texte à info.gazette@vd.ch ou à La Gazette, Rue de la Barre 2, 1014 Lausanne ou par fax au 021 316 40 52.

Consultez les petites annonces sur Intranet: accès depuis la page d'accueil du site www.vd.ch.

adulte handicapée: une voiture Renault Kangoo 1.6 automatique équipée pour transporter fauteuil roulant; un fauteuil électrique marque Invacare; un lit électrique complet avec matelas pharma form; un lève-personne avec batterie et chargeur; chaises de douche et de bain; un déambulateur ainsi que divers accessoires et petit matériel en parfait état. Renseignements au 021 881 26 06

A vendre: 4 très belles armoires Pfister récentes et d'excellente qualité, en érable clair: 2 armoires avec 3 portes miroir chacune, 1 avec 3 portes bois, 1 avec 2 portes bois; hauteur 2m20, profondeur 57 cm, largeur 1m52 pour les armoires 3 portes et 1m02 pour l'armoire 2 portes. Équipement intérieur avec tiroirs-grille. Ces armoires peuvent se combiner entre elles, être complétées par un achat complémentaire chez Pfister et être également vendues séparément. Prix pour le tout: 2000.- à discuter. Visibles à Saint-Sulpice. Tél.: 076 421 36 94.

A vendre: canapé en daim bleu, (système pour couchage 2 personnes) parfait état. Prix: Fr. 400.-, très peu servi. Une table bistrot rectangulaire en marbre; prix: Fr. 50.-, deux chaises canées; prix: Fr. 20.-, le tout en parfait état. Tél.: 021/316 61 15 (le matin) ou 076/412 58 64.

A vendre: bottes cross SIDI «flex» rouge, point. 43, peu portées, frs 250.-; 2 casques cross (1 neuf) Arai VX-PRO «Artco Design», taille L, vendus avec lunettes OKLEY: 1 neuf frs 400.-, 1 occas. frs 250.- (prix neuf: 775.-). Prix des articles à discuter. Tél.: 076/328 20 65 ou m.fly@bluewin.ch

A vendre: magnifique Honda Hornet CB600F orange métal., mai 2005, 7'400 kms, avec nombreux accessoires (2'500.-) + housse de protection + 2 casques (1 neuf) ARAI RX7 Corsair couleur moto et visières fumées. Prix: 9'500.- à discuter. Tél.: 076 328 20 65 ou m.fly@bluewin.ch

A vendre: magnifique Moto Honda 750c. Schadow noire, année 1998, 25000km, grand service effectué août 2007 + kit chaîne neuf. deux sacoches cuir noir + bulle. Cette moto ne sort pas en cas de pluie et dort au chaud l'hiver. Prix: 5'300 frs. Tél.: 021 944 16 64 (soir) ou 021 316 15 82 (journée).

A vendre: magnifique Yamaha Buldog 1100, noir métal année 2004, 20'200 Km., divers accessoires: housse de protection + pots spéciaux + sac de voyage. 25 KW/34 ch, dès 18 ans. Prix: 8200.-, à discuter. Tél.: 079/214 28 38 ou g.schaller@citycable.ch

A vendre: moto FZR 600, de 1996, 41'000km. 2 pneus + kit chaîne neuf + grand service OK. Très bon état général. Prix: 3'800.-. Tél.: 079 744 15 27.

A vendre: scooter MBK YQ 100 avec 4000 km couleur bleue de mai 2001. Frs. 2'000.- (à discuter). Tél. 078 714 78 87 (dès le 17 septembre).

A vendre: 4 pneus d'hiver pour Subaru Legacy 195/60/R15 montés sur jantes en acier, en bon état, et chaînes à neige Migros,

Prix: le tout pour 600 frs, prix neuf 1'600 frs. Tél. 021 943 70 51, le soir.

A vendre: Honda Civic 1.6 LS V-TEC, noire, vitres teintées, 1^{re} mise en circulation: 01.2002, expertisée en juin 2006, services OK, 130'000 km, 3 portes, 110 CV, Système ABS, dispositif pour siège enfant ISOFIX, climatisation, autoradio CD+MP3/USB/Memory Card. Prix: 10'000.- à discuter Tél.: 078 737 21 16 ou 021 905 57 50 (soir) ou christel.soms@vd.ch

A vendre: Volvo break 240 Classic, 1993, avec crochet, expertisée. Prix: 4200 francs. Tél. 079 449 15 34.

A vendre: Volvo break 960, toutes options, expertisée. 7600 frs. Tél. 079 449 15 34.

A vendre: Lancia Ypsilon bleu nuit, intérieur Alcantara beige, 1,4 lt, autoradio-CD, climatisation, vitres électriques, 3 portes, 1^{re} mise en circulation 14.04.05, 34'000 km Prix 17'000.-. Tél.: 078 797 62 21.

A vendre: Renault Mégane Scénic, 2,0l., climatisation, radio/CD, 1999, pneus hiver sur jantes, moquette et sièges comme neufs. Prix: 6'000.-. Tél.: 079 647 95 76.

A vendre: Opel Corsa 1.2l 16v, verte foncée, 1^{ère} mise en circulation 08.1999, avec des haut-parleurs en options, 140'000km env., boîte à vitesse manuelle, 5 portes, pneus hiver/été, bonne état. Disponible tout de suite. Tél.: 079/706 23 02.

A vendre: Opel Zafira Élégance 2,2l, 16v, année 2001, 1^{re} main, 100'000 km, exp., grise, climatisation, tempomat, ordinateur de bord, radio CD, 4 roues été sur jantes alu + 4 roues hiver sur jante acier. Prix: 12'900.-. Tél.: 079 637 44 35.

A vendre: MG ZR160. Gris métallisé, intérieur noir, 40'000 km, jantes été alu 17» et jantes hiver alu 15» avec pneus bon état, climatisation, 160cv, 1.8lt, vitres teintées, mise en circulation septembre 2004, excellent état, entretien suivi, prix 14'000.- à discuter. Tél.: 076 415 09 95.

A vendre: Seat Ibiza Joya 1.4 (2006) noire métallisée, 5 portes, impeccable, toit ouvrant électrique, climatisation automatique, radio/CD MP3, 12'000 km, intérieur gris anthracite. Avec Pneus hiver sur jantes valeur à neuf: 800.- Prix: 17'500.-. Tél.: 078 627 36 33 ou ludivine.besençon@vd.ch

A vendre: Ford Maverick 3.0 24V (tous-terrains), immatriculation février 2002, couleur extérieure bleu mét., 125'000 km, boîte à vitesses boîte automatique, 4 roues motrices, essence, 5 portes, couleur intérieure noir, cylindrée 2967 cm³, cylindres 6, puissance en CV 197. Dernière inspection techn. 12.2.2007, expertisée. Prix neuf: 45'000.-, prix à discuter: 12'500.-. Tous les services effectués, kit mains libres bluetooth Parrot, radio CD MP3 Clarion, voiture très fiable. Tous les équipements de série et diverses options dont spoiler arrière, couvertures pour les seuils de porte, marchepied latérale, bavettes de boue arrière et avant,



pré-équipement pour cellulaire avec système mains libres/antenne. En plus: 2 jeux de pneus/roues. Tél.: Sciulli Stéphane, 076 373 83 87.

Cherche à louer: place de parc, de suite ou à convenir, quartier Rumine à Lausanne, extérieure ou dans un garage. Tél.: 079 433 02 01.

A louer: superbe appartement de 4½ pces à Forel-sur-Lucens, 120 m², très lumineux, construction 2006, balcon et jardin, garage. Loyer: 1'700.- charges comprises, libre de suite. Tél.: 079 254 75 04.

A louer: magnifique appartement de 6 pièces à Montreux, 160m², dans un petit immeuble du début 19^e, parquet, moulures au plafond, cheminée, grand balcon et terrasse couverte, vue panoramique du château de Chillon au Lavaux, 4 chambres, une salle à manger, un salon, 3^e étage, sans ascenseur, proche du centre de Montreux et des écoles. Libre dès octobre. Loyer: 2800.-, charges comprises. Tél.: 021 963 30 36, le soir ou pkraehenbuhl@hotmail.com

A louer: 4 1/2 pièces neuf à Yverdon. Exeptionnel, centre-ville, à 5 min. Coop et Migros, 10 min. de la gare, balcon sur la Thièle, 1 sdb douche-WC, 1 douche WC, pl. parc ext., box int., cave et galetas. Disponible le 1^{er} août. Loyer: 1980 fr. + charges. Tél.: 024 441 19 92 ou 079 633 31 48.

A louer: Ecublens, proche EPFL, quartier tranquille, 4½ pièces dans villa dès le 1^{er} septembre, salle de bain + salle douche, cuisine séparée et agencée, balcon, cheminée, garage pour 2 voitures, cave, jardin. Loyer: 2'500.- par mois + charges. Tél.: 021 691 35 37.

A louer: Etagnières, ch. de l'Étang 4, 3.5 pièces, 70 m², 1^{er} étage (rez supérieur). Hall, séjour, 2 chambres, cuisine avec cuisinière vitrocéram, four, réfrigérateur, lave-vaisselle, 1 salle de bains/WC, balcon, cave et 1 place de parc. Libre dès le 1^{er} novembre. 2007. Loyer: 1'050.- + charges 100.-. Renseignements et visite: 021 626 51 47.

A louer: à Orbe, 3½ pièces, cuisine agencée, 2 balcons, calme, lumineux, proche du centre ville, bon état, place de parc extérieure. Libre de suite. Loyer: 1150 charges incluses. Tél.: 024 441 19 92 ou 079 633 31 48.

A louer: appartement de 3½ pièces à Saint-Prex (Route de Buchillon 7), 69m², cuisine agencée, lave-vaisselle, balcon, cave. Libre dès le 1^{er} septembre. Possibilité de louer des places de parc à 50.- par mois un garage individuel à 100.- par mois. Loyer: 1520.- charges comprises. Tél.: 021 806 24 89, 078 673 88 52 ou 078 753 16 20.

A louer: à 15 minutes de Lausanne (Savigny), appartement lumineux de 3 ½ pièces dans quartier verdoyant et calme. Très grand balcon, cuisine agencée, 2 salles d'eau. Commerces et bus à proximité. Libre dès le 1^{er} novembre. Loyer: 1'610.-/ mois (charges

comprises). Box dans garage couvert (110,- par mois). Tél.: 078 600 85 19.

A vendre: deux beaux appartements de 5,5 et 4,5 pièces à construire dans une ancienne ferme à Peney-le-Jorat (à 15-20 min. de Lausanne). Prix: 595'000.- et 550'000.- fr. + 2 garages box. Tél.: 021 903 32 14.

A vendre: Bussigny-près-de-Lausanne, appartement de 4 pièces ½ de 100 m², avec une terrasse privée de 130 m² ainsi qu'un balcon de 13.7 m². Un salon/salle à manger avec cheminée, une cuisine totalement agencée (vitrocéram, four, micro-ondes, lave-vaisselle), coin à manger avec 4 chaises, un petit local de rangement équipé pour l'installation du lave-linge et séchoir. Prix comprenant également une place de parc extérieure: 645'000.-. Possibilité de disposer également 2 garages box avec portes individuelles télécommandées, au prix de 25'000.- chacun. Tél.: 079 616 78 55.

A vendre: à Froideville, villa mitoyenne 5½ pièces. Situation calme avec cachet. Parcelle 692 m², dont 150m² hab + s/sol + combles. Cuisine neuve. Garage fermé. Fr. 570'000.-. Tél. 079 243 91 86 dès 10.09.07.

A vendre: en Espagne, à 20km de l'aéroport d'Alicante (desservi par EasyJet, 2h d'avion depuis Genève) grande villa neuve de 325 m², 7 golfs dans un rayon de 20km, à 20min. des plages et du centre d'Alicante. 5 chambres à coucher, 3 salles de bain + WC séparé, divers placards, très grande cuisine, salon/salle à manger avec cheminée à air chaud de 73m², chauffage central, climatisation (2 chambres) et ventilateurs ailleurs, eau chaude sanitaire solaire, entièrement meublée, garage pour 2 voitures + places de parc, grandes terrasses et piscine 10 x 5 m², terrain plat de 1'100 m², vue superbe sur montagnes et mer, températures très agréables hiver comme été. Prix: 900'000.— euros. Tél.: 0034 965 22 17 25 ou 0034 619 02 96 12 (Natel).

Vacances: à louer en Provence (Vaulcuse) jolie maison avec piscine privée pour 4 à 6 personnes. Location à la semaine ou au mois, dès le 1^{er} septembre 2007. Tél. prof. 021 316 17 17 ou 079 356 81 09.

Vacances: à louer à Ovronnaz appartement de 145 m². Prix intéressant. A la semaine en hiver. Jusqu'à 1 mois hors hiver. Tél.: soir 021/636 01 58 ou 079/219 50 64; mail: pmijgraber@urbanet.ch

Vacances: au calme magnifique 2,5 pces entièrement rénové à 5 min à pied du centre de Montana avec arrêt de bus devant l'immeuble et proche des cabines de Crieder. Très lumineux, salon au sud avec belle vue. Equipé pour 4 personnes avec canapé-lit de qualité neuf, TV - Hi-fi, congélateur, etc. Libre de suite à la semaine ou au mois. Prix à discuter selon période. Tél.: 079 212 70 28 ou 021 634 18 21.

Vacances: magnifique appartement duplex à Leysin à louer les semaines 51 et 52, pour

3 à 6 personnes, vue imprenable sur les montagnes, calme, tranquille. Meublé avec balcon, place de parc, cuisine agencée y.c lave-vaisselle, TV, micro onde, 2 salles d'eau avec bain, douche et WC. Vaisselle, linges de bain et douche, oreillers, duvets sont à disposition. Le ménage est offert à chaque fin de semaine (samedi). Loyer: semaine 51: 950.-; semaine 52: 950. Tél.: 079 292 69 92 ou 021/648 32 59 (répondeur).

Vacances: aux Canaries, à louer magnifique appartement 2 pièces (4 personnes) dans complexe appart-hôtel 5* au bord de la mer, tranquillité, calme, plage, piscine, jardin, libre deux semaines, du 19 janvier au 2 février 2008. Tél.: 021 646 29 90 (soir).

Vacances: appartement 2 pièces à Saas Fee, rez-de-chaussée, très central. Chambre avec 2 lits (+ 2 lits superposés), salon avec 2 lits muraux. Balcon. Local de ski. Verdure et rivière à côté. 25.08 au 15.12.2007: 600.-/semaine; 05.01 au 12.04.2008: 800.-/semaine. Nettoyage par vos soins ou 50.- supplémentaires. Tél.: 079 818 69 16 ou nonnoch@hotmail.com.

Divers: massages sportifs (cours suivis: DUL-X) pour soulager les douleurs dues à l'effort physique, la fatigue après travail, etc. A domicile. 1 franc la minute de massage. Tél.: 021 646 23 93 (soir) ou 079 489 19 50.

Divers (correspondance de classe): classe de CYP2/2 à Lausanne (22 élèves) cherche autre classe sympa pour un échange de correspondance (lettres, idées, travaux divers...rencontre éventuelle...) pour apporter une jolie motivation supplémentaire! Merci de me contacter au 079/831 47 63.

Divers (chant): Envie de chanter dans un chœur sympa? Bienvenue aux débutants! Nous cherchons de nouveaux choristes. Au programme: chansons de tous pays, compositeurs romands, gospel... Répétitions lundi soir, à Chavornay (Yverdon), reprise septembre 2007. Venez nous rejoindre, 079 708 52 69 ou etortelli@hotmail.com

Rendez-vous

Sortie des motards de l'administration

La sortie de printemps des motards de l'ACV, organisée le 2 juin dernier par Pierre-Alain Josseron (POLCANT) et Michel Etienne (DFJ), a été un véritable succès. Il a été d'emblée décidé de prévoir une seconde virée en automne (**probablement le 22 ou le 29 septembre 2007**).

Pour recevoir les informations : inscrivez-vous sur le site <http://moto-acv.exen.fr/index.php> ou par e-mail auprès de michel.etienne@vd.ch.



Dix ans de la fondation Verdan: est-ce touchant?

Le musée consacré à la main de l'homme frappe un grand coup pour saluer cet anniversaire. Il organise deux expositions interactives consacrées au sens tactile: Très toucher & Touche-atout. Des jeux de maux pour notre plus grand plaisir.

Qui ne s'est pas astreint, le temps d'un clignement d'yeux, à essayer de sentir le relief de la marque des billets de banque à l'intention des aveugles et malvoyants? Qui n'a pas senti sous l'index la petite barre du F ou du J du clavier de l'ordinateur?

Ces quelques gestes nous renvoient à notre sens tactile. Mais la somesthésie a des implications bien plus profondes et des conséquences émotionnelles infiniment plus riches. C'est à quoi renvoie cette double exposition qui, au travers de 50 expériences originales et diversifiées, interpelle notre sens du toucher.

Dégoût ou plaisir, c'est selon

Le sens tactile fait référence à des sensations tant qualitatives que quantitatives. À celles-ci se combinent des affects et des émotions selon notre vécu personnel. L'homonculus est une partie du cerveau dans le cortex qui correspond aux diverses parties sensibles du corps. On constate que la bouche et les mains en sont les principaux récepteurs. Palais de l'homonculus, tunnel caressant, cabane en cèdre, igloo et autres surprises à découvrir, (dans le noir parfois) sont au nombre des neuf thématiques à visiter.

Toucher, se faire toucher, être touché...

«On ne regarde pas avec les doigts!» assorti d'un regard noir... et puis si!, quand bien même et décidément, dans la vie de tous les jours, il y a ce besoin de toucher pour comprendre. Le corps reçoit des stimuli tactiles d'ordres mécanique, thermique ou douloureux en continu et ses facultés de proprioception sont très développées. Une preuve patente en est donnée par la maîtrise du braille que les malvoyants pratiquent avec une dextérité révélatrice



Sourire sur la planche du fakir.

de la sensibilité des index et majeurs de la main humaine.

Un dossier pédagogique très complet est disponible sur le site de la fondation et permet aux adultes de se préparer de manière approfondie sur le contenu des panneaux d'exposition. Mais cette visite virtuelle ne suffit pas à l'affaire, car dans la réalité tactile, le parcours se visite en s'étant préalablement déchaussé. À bon entendre...

Rose-Marie Faller

Fondation Claude Verdan, rue du Bugnon 21, Lausanne, du mardi au vendredi 12-18h, samedi 11-18, ouvert le lundi du Jeûne 21.09. Jusqu'au 21 octobre.

Spécial enfants: atelier école, 75 fr. par classe sur réservation 3 semaines à l'avance au 021 314 49 55.

Atelier créatif de 6 à 12 ans, durée 2h, mardi, mercredi et vendredi matin.

Atelier scientifique de 8 à 12 ans, mardi, mercredi matin, vendredi matin ou après-midi, jeudi après-midi.

Atelier de sensibilisation et initiation au braille de 8 à 12 ans, 1 h, vendredi matin 14 sept. et 5 oct.

Plus de détails sur www.verdan.ch

Expositions

Centre Hospitalier Universitaire Vaudois, Journée Portes ouvertes le 8 sept dès 10h. *Face à la Brûlure, Patients, soignants, Centre des grands brûlés du CHUV* en parallèle à *Voyage dans le coma*, expo de photos de Vivian Olmi, Restaurant du Hall principal, jusqu'au 4 oct.

Espace des Inventions, Vallée de la Jeunesse 1, Lausanne, Pain, Science et chocolat: Conférences scientifiques dès 10 ans, 9 sept (Météorites), 16 sept (Reconnaissance de visages à l'ordinateur), 23 sept (Glaciers), 30 sept (Matériaux pour le sport) à 16h. Entrée libre et goûter gratuit.

Feuille, Caillou, Ciseaux... Matériaux dès 7 ans. Entrée 3 fr.- et 5 fr., gratuit jusqu'à 7 ans. www.espace-des-inventions.ch

Espace Arlaud, Lausanne. *Le fonds des arts plastiques de la Ville de Lausanne 2002-2006 et Alain Huck.* Les acquisitions récentes révèlent cent œuvres issues des arts plastiques, y compris la photographie et la vidéo. Le livre d'Alain Huck est comme un journal visuel. Du me au ve de 12h-18h, sa et di: 11h-17h., entrée libre 8 et 9 sept. Jusqu'au 16 sept.

Musée et jardins botaniques cantonaux, Lausanne. *Fleurs du Bhoutan. Photographies de Françoise Brenkmann.* Tous les jours de 10h à 18h, (entrée libre par le jardin botanique) Jusqu'au 23 septembre.

Musée cantonal de Beaux-Arts, Lausanne. *Alfredo Jaar. La politique des images. Visite guidée:* jeudi 20 septembre, 18h30. Jusqu'au 23 septembre.

Musée romain d'Avenches. *Intailles et camées,* pierres précieuses et images gravées ou taillées en relief révélant des aspects de l'antiquité en miniature. Jusqu'au 30 sept.

Archives cantonales vaudoises, Lausanne, *Quand l'héraldique prend ses quartiers,* jusqu'au 6 janvier 2008.

Musique

L'Orchestre de Chambre de Lausanne: saison 2007-2008 sur CD avec extraits d'oeuvres. Billets en vente dès le 18 sept. www.oel.ch

A Cœur joie, mouvement choral suisse, présente son projet EXODE. Création à la Cathédrale de Lausanne, 21 sept, 20h. Location: Ticketcorner. www.spectacle-exode.ch

Les Rencontres musicales au Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), avec Musique, Art et jeunesse. Entrée libre, sans réservation, accès par l'entrée principale du CHUV. **Prochain concert: 30 septembre 16 h:** Albert Pià (guitare) et Marjolaine Picand (flûte traversière).